



Bilan d'activités 2016 / ZPS FR1112001

« Massif de Villefermoy »



Mairie
d'ECHOUBOULAINS



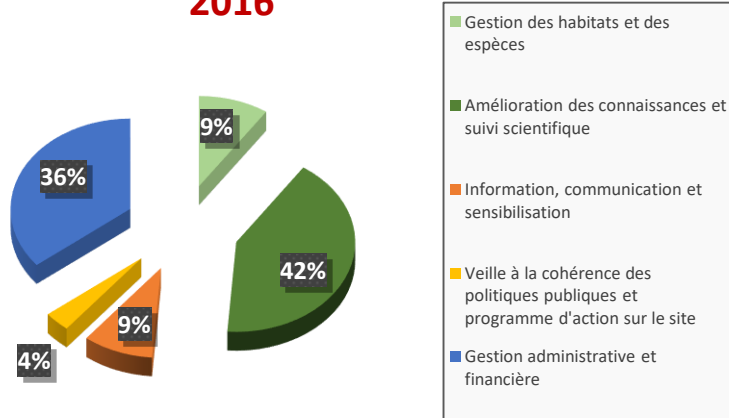
Sommaire

- **1. Répartition du temps par mission** **3**
- **2. Information communication, gestion des habitats et des espèces** **4**
- **3. Amélioration des connaissances et suivi scientifique des espèces** **6**
- **4. Veille à la cohérence des politiques publiques** **14**
- **5. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB** **15**

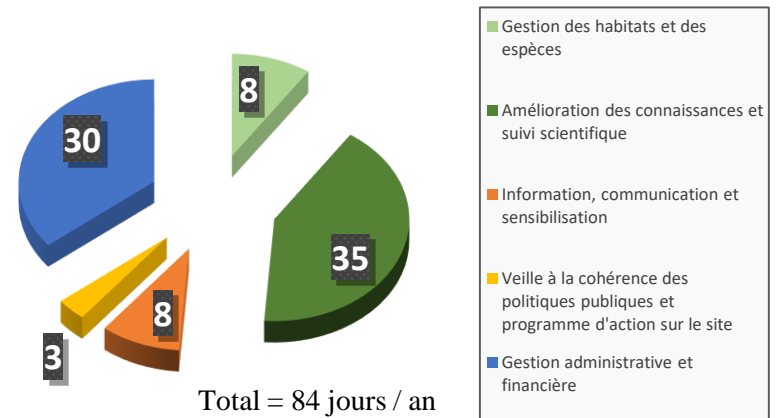
1. Répartition du temps par mission

Répartition du temps % / missions en

2016



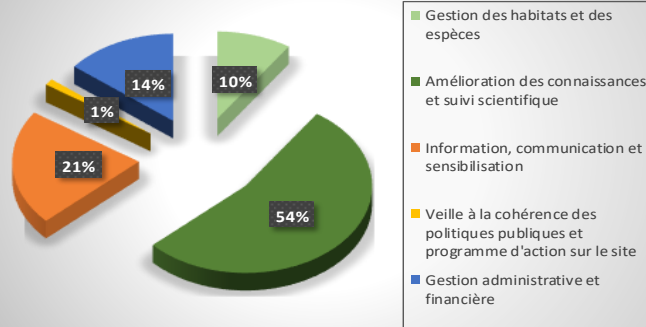
Répartition des jours / missions en 2016



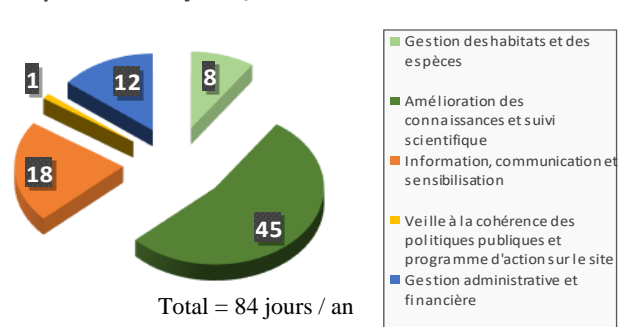
Parmi les 5 missions, toujours en fonction des enjeux de conservation et du nombre de jours impartis, la **priorité** a été donnée en 2016 **au suivi des espèces** et au lancement de **la mise à jour du DOCOB**.

La répartition du temps entre les différentes missions par rapport à l'année 2015, et en particulier pour la mission « Gestion administrative et financière », est due au lancement, au mois de mars, de la mise à jour du DOCOB (voir point n° 5 du présent rapport 15).

Répartition du temps % / missions 2015



Répartition des jours / missions en 2015



2. Information communication

-Rédaction et diffusion du 2^{ème} numéro « **Infosite** », voir page suivante.

Diffusion à chaque mairie, et sur site internet (N2000 77 et FDC77).

-**Information des propriétaires**, et des gardes des plus grandes propriétés du site, plusieurs fois dans l'année, à chaque visite et/ ou rencontre de terrain. Principalement pour les secteurs de la Grande Commune, de la Grande Loge, de Villefermoy, des Collines de Champeaux et du Danjoue.

Ces rencontres sur le terrain ont lieu principalement au cours des suivis des espèces, au printemps et en début d'été et en automne/hiver.

Aucune visite de prospection ou observation dans les parcelles privées n'est réalisée sans en avoir informé le propriétaire ou son garde, ce qui permet également de faire passer les informations même sans qu'il y ait eu rencontre sur le terrain.

Ce travail nous permet d'avoir de leur part des remontées d'informations sur les espèces qu'ils ont observées, en particulier le Balbuzard pêcheur, le Martin pêcheur, le Pic noir et le Milan noir

-Suite du partenariat avec l'Education Nationale 77, via son Réseau d'accompagnement et de création pédagogique du 77 : CANOPE, partenaire de la FDC 77

Choix d'**orientation vers la création d'un outil accessible sur site et via internet à tous les publics**, incluant un contenu pédagogique à destination des enseignants et en lien avec les programmes scolaires (primaire et collège). Une arborescence permettra d'accéder à des contenus allant des plus généralistes concernant le site et ses espèces, jusqu'à des données scientifiques comme par exemple la biologie des espèces.

Un parcours utilisant les grandes allées forestières domaniales est pressenti, avec apposition de flash code sur les panneaux existants (ONF), et éventuellement 5 à 6 autres flash code fixés sur de simples potelets en bois (emplacements et contenus à définir). Un travail de collaboration avec l'ONF est prévu à ce sujet.

Un premier test est en cours de création sur une autre ZPS / « Bassée et plaines adjacentes », avec nos collègues gestionnaires de la réserve nationale de la Bassée et de la ZSC « Bassée ».

5 potelets avec flash code vont être mis en place d'ici fin 2017, sur le circuit découverte déjà existant, sur d'autres emplacements que les panneaux pédagogiques en place, et avec d'autres contenus concernant les deux sites N 2000 de la Bassée.

Les résultats de ce test permettront de décliner au mieux ce support sur le site de Villefermoy, courant 2018 probablement.

-**Contrats et Charte N2000** : les propriétaires dont la Charte vient à échéance en 2017 ont été informés, pour rappel, de la possibilité de la signer à nouveau pour 5 ans.

N'ayant su que tardivement (automne 2016) que les crédits étaient ouverts pour les contrats « arbres sénescents », il n'y a pas eu de nouveau démarchage des propriétaires forestiers privés en 2016. Nous attendions cette information, avec un propriétaire prêt à immobiliser 22 arbres sénescents depuis fin 2014. Ces arbres avaient été alors géo localisés, numérotés et marqués avec le garde. La « remobilisation » du propriétaire est en cours, mais sans garantie d'aboutissement.



Infosite n°2 Massif de Villefermoy

2016



Zone de Protection Spéciale (ZPS)
directive européenne « Oiseaux » FR1112001

Le plan de gestion du Massif de Villefermoy

Carte du Massif de Villefermoy

Chaque site Natura 2000 est doté d'un plan de gestion, appelé Document d'Objectifs (DOCOB). Ce document de référence, approuvé par le Préfet, définit les enjeux et objectifs de conservation qui précisent les actions nécessaires à la préservation des habitats et des espèces.

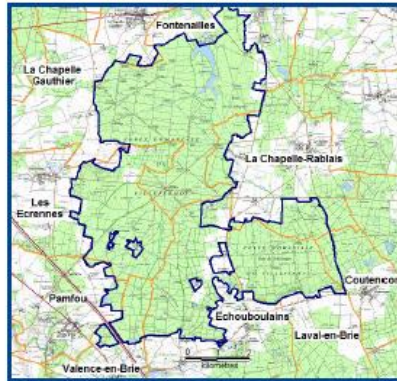
Il est à la fois un document de diagnostic et un document d'orientation pour la gestion du site.

La Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne est chargée depuis 2011 de la mise en œuvre de ce plan de gestion.

Les principales missions réalisées par la FDC77 et ses collaborateurs sont :

- Suivi ornithologique des espèces
- Information des propriétaires (charte et contrats Natura 2000)
- Communication, sensibilisation
- Assistance aux porteurs de projet, privés et publics, pour l'Évaluation d'Incidences Natura 2000 (EIN)

Le plan de gestion est en phase d'actualisation. Afin de mettre à jour les données sur les oiseaux d'intérêt communautaire, après 5 années de suivi en prenant en compte les nouvelles espèces et celles non observées. Le plan de gestion mis à jour sera proposé en comité de pilotage en juillet 2017.



Site Natura 2000 Limites communales

Qu'est ce qu'une espèce d'intérêt communautaire ?

C'est une espèce qui nécessite une protection et un suivi particulier du fait de sa rareté, son endémisme, sa vulnérabilité ou son danger de disparition au niveau européen.



Suivis scientifiques des espèces

Les espèces suivies en priorité

But des suivis scientifiques réalisés : conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, maintien des secteurs de nidification, d'alimentation, d'hivernage ou de migration.

Pic mar



Le pic mar est observé et entendu toute l'année, nicheur dans presque tous les secteurs de vieux et gros bois du site.

Pic noir



Le pic noir est observé et entendu toute l'année, nicheur dans les secteurs de vieux et gros bois du site où de vieux hêtres sont présents.

Bondrée apivore



Quelques individus observés chaque année, l'espèce doit niché sur le site, l'objectif est de continuer les observations et de localiser les nids.

Milan noir



Plusieurs individus en vol observés chaque année, la nidification est probable mais non observée, une recherche des nids est donc réalisée.

Pie-grièche écorcheur



Deux couples sont observés depuis deux ans sur les mêmes sites et les mêmes haies, où l'habitat et la présence de nourriture est favorable.

Martin pêcheur d'Europe



Chaque année plusieurs individus en vol sont observés sur différents étangs. Un couple niche sur une berge des étangs de Villefermoy. Des berges de mares forestières ont été restaurées pour sa nidification en 2013 et 2014. Il n'y a pas encore de résultat positif, les travaux étant probablement trop récents.

Balbusard pêcheur



Un spécimen est observé chaque année en mai se nourrissant sur le grand étang de Villefermoy. Même si l'arbre de la plateforme artificielle a été élagué, aucune nidification n'est observée pour le moment.

Pour en savoir plus :

<http://seine-et-marne.n2000.fr/>

Puis cliquer sur l'onglet Natura 2000 en Seine-et-Marne, puis Le Massif de Villefermoy

À partir de là vous avez accès aux fiches oiseaux, au document d'objectif et à l'Infosite n°1 dans la rubrique Documents à télécharger.

Contacts :

Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne
Jean-Denis Bergemer, coordinateur Natura 2000
Courriel : jd.bergemer@fdc77.fr
Tél : 06 73 01 38 59

Que faire si vous trouvez un oiseau blessé ?

⇒ Appeler tout de suite un centre de soins :

Association Chevêche 77
Tél : 01 60 65 97 38

Centre de Sauvegarde pour les Oiseaux Sauvages (CSOS)
6 rue des Gombards - 89100 Fontaine la Gaillarde
Tél : 03 86 97 83 42 ou 03 86 97 86 62



Association des amis de la forêt de Villefermoy



Association Pie Verte Bio 77



5

3. Suivi des espèces

1 : *Pic noir* / estimation de la population du site.

2 : *Pie grièche écorcheur* / suivi des sites
de reproduction

3 : *Bondrée apivore* / observations en période de
reproduction

4 : *Point général sur les espèces* d'intérêt
communautaire du site

5 : *Tableau récapitulatif* et nombre annuel d'espèces
observées

1 : Pic noir

Protocole mars et avril 2016 : second test du protocole, cette fois-ci en respectant l'espacement de 500 m entre chaque point d'écoute, toujours sur les mêmes linéaires que pour le Pic mar. Ce choix a été fait afin de **respecter le protocole** d'origine tel que défini avec la DRIEE (conforme à celui de la LPO).

Un passage réalisé chaque mois.



Résultats : 54 individus,

Soit 27 couples sur 4790 hectares. (117 ha par couple).

Les résultats sont plus élevés mais restent cohérents, par rapport aux 20-24 couples estimés lors des inventaires de 2009. Comme nous l'avons fait pour le Pic mar, une deuxième campagne sera menée en 2017 afin d'avoir une meilleure estimation de la population de Pic noir.

Rappel du Protocole / méthode de la repasse, chaque point d'écoute = au minimum 5 minutes :

- Etape 1 : 30 secondes d'écoute,
- Etape 2 : 30 secondes de repasse,
- Etape 3 : 1 minute d'écoute,
- Etape 4 : 30 secondes de repasse,
- Etape 5 : 2 minutes 30 d'écoute
- Prolongement de 5 minutes, si pas de contact, dans les zones favorables au Pic noir (gros bois).
- Arrêt immédiat de la repasse dès contact : visuel ou auditif.

Indices de nidification : trois loges avec présence de la femelle au nid, trois autres loges avec indices d'occupation (traces multiples et fraîches de griffures à la base de l'ouverture de la loge mi avril et deux autres loges avec des traces de passages récents fin mai, en forêt domaniale.

Contacts auditif et en vol à proximité d'une loge en forêt privée :

-2 contacts visuels et auditifs à proximité d'une loge connue, dans un rayon de 500 m dès la 1^{ère} repasse, et à moins de 50 m de la loge sans repasse.

Contacts en forêt domaniale :

Martèlements en période nuptiale, chants et observations en vol toujours réguliers tout au long de l'année, et toujours dans les mêmes secteurs / Villefermoy; Bois de la Chapelle; Bois de St. Germain; Forêt d'Echou; Route forestière des 3 Chevaux/Nord; Danjoue (parcelle à gros bois ONF à l'extrémité ouest).

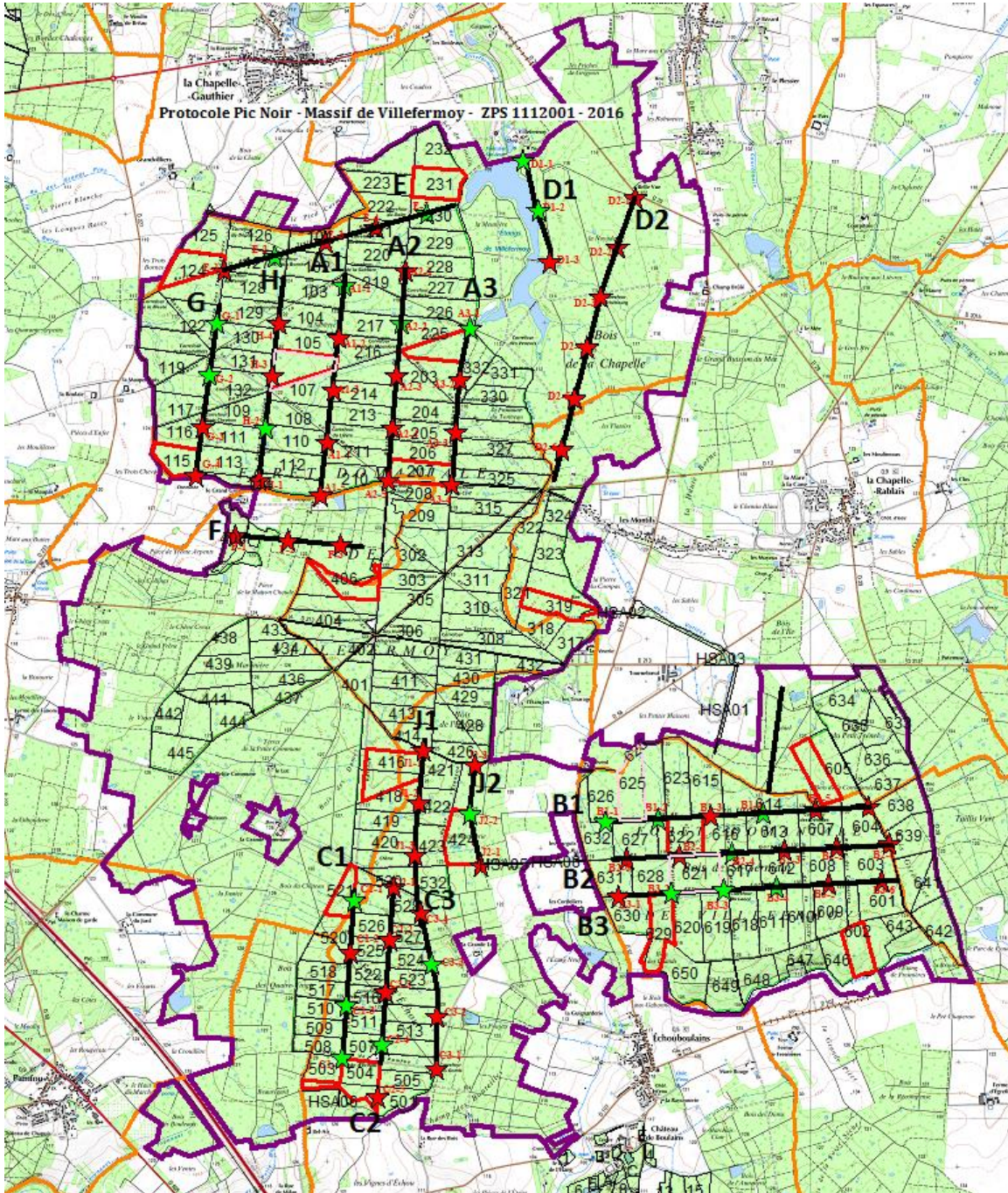
Gros hêtres découverts au cours des prospection (hors protocole)

susceptibles d'accueillir l'espèce : 13 arbres de plus, de plus de 70 cm de diamètre à 1,30 m du sol, dont deux loges, la majorité en domaniale.




Pic noir

Protocole Pic Noir - Massif de Villefermoy - ZPS 112001 - 2016



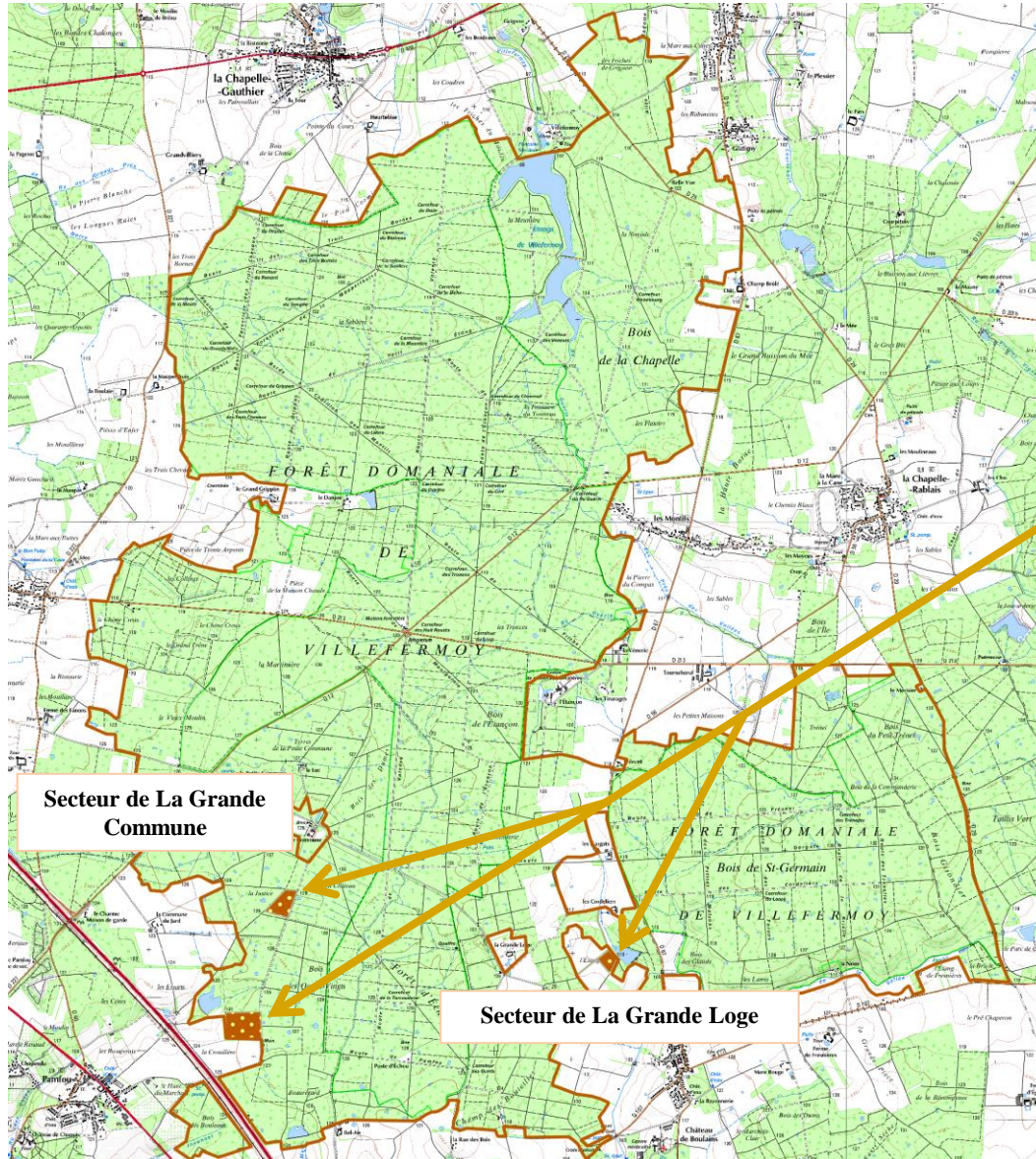
Protocole 2016
1 point d'écoute tous les 500 m

 : Contact

 : Pas de contact



2 : Pie-grièche écorcheur



4 Sites de nidification, dont 2 nouveaux :
1 à la Grande Commune, et 1 à la Grande Loge

-2013 / 4 couples

-2014 / 2 couples

-2015 / 2 couples + 1 mâle

2016 / 5 couples



2016

Grande commune : 3 couples nicheurs

Grande Loge : 2 couples nicheurs

4 sites de reproduction, contre 2 les années précédentes.

3 : *Bondrée apivore*

8 mêmes points d'observation qu'en 2014 et 2015, du 20 juin au 29 juillet 2016 répartis autour du massif (champ d'observation des lisières le plus vaste possible).

Chaque point a fait l'objet de 2 ½ journées d'observation statique, comme en 2016.

Résultats des observations 2016 :

Point n° 1: 1 individu / 0 individu en 2015

Point n° 3: 1 individu / 1 individu en 2015

Point n° 4: 1 individu / 2 individus en 2015

Point n° 5: 1 individu / 0 en 2015

Point n° 8: 1 individu / 0 en 2015

+ Grande Commune : 2 individus / 0 en 2015

Soit 7 individus en vol en 2016,

pour 3 individus en vol, et un individu posé puis envolé en 2015

pour 4 individus en vol en 2014,

et 1 individu et 2 couples en vol en 2013.

Aucun couple en vol observé en 2016, comme en 2015 et en 2014, contre 2 couples en 2013.

Cette **augmentation d'individus** seuls, observés en vol en pleine période de nidification, est de bonne augure pour l'espèce en forêt de Villefermoy.

Cela porte les estimations de la population à 7 couples nicheurs probables pour 2016, contre 4 les 2 années précédentes. Cependant, les résultats des couvées existantes, des éclosions et des envols n'ont pas pu être collectées, faute de temps pour repérer les nids.

Une Bondrée, a été observée plusieurs fois en vol lors de notre suivi des Pie-grièche écorcheur à la Grande Commune. Il sera intéressant de créer un nouveau point d'observation pour l'année prochaine sur ce lieu afin de savoir s'il est vraiment important pour les bondrées.

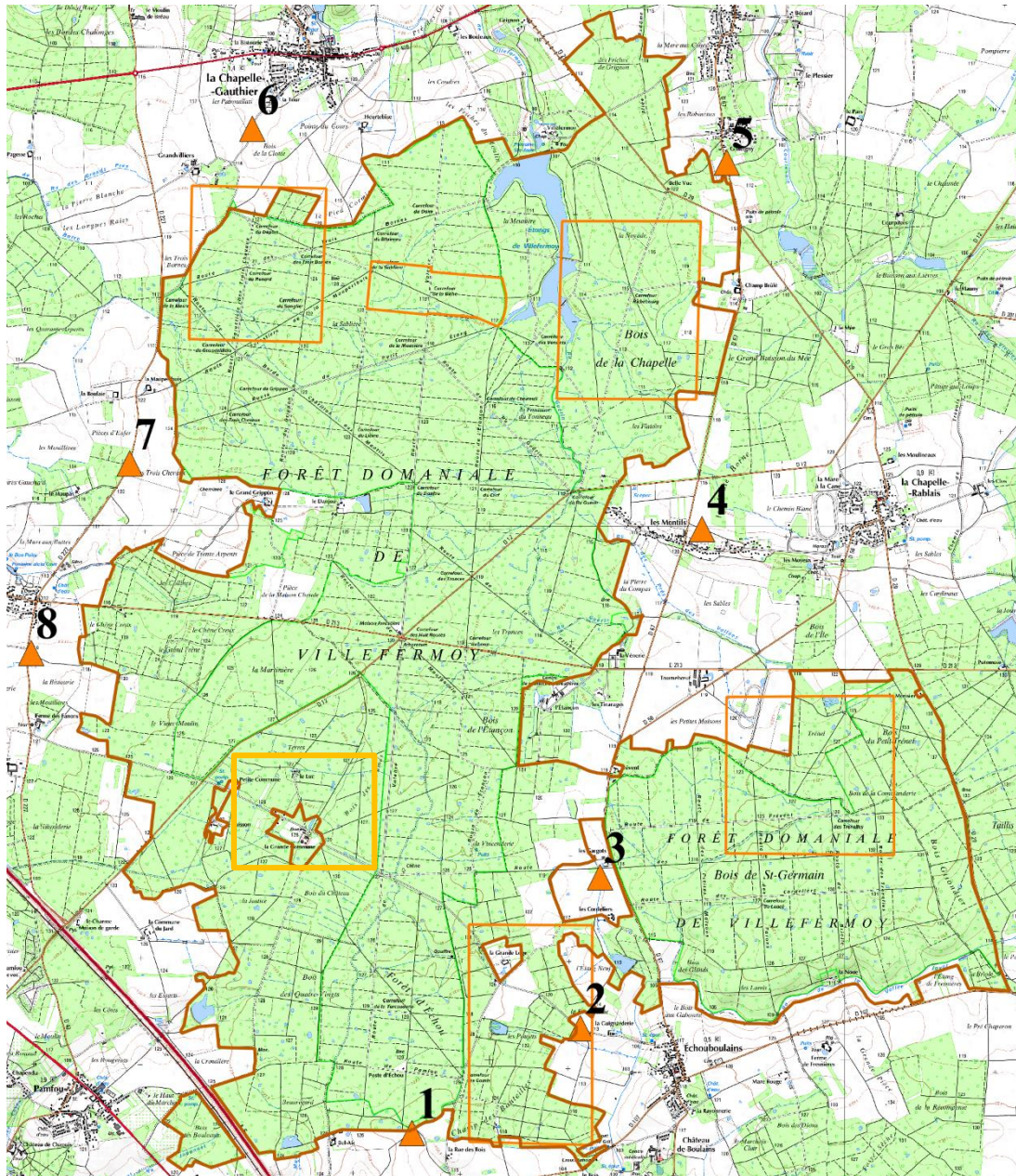


Bondrée apivore

▲ Points d'observation

Résultats positifs 2013 : 1,3,4
Résultats positifs 2014 : 2,3,5,7
Résultats positifs 2015 : 3,4,6
Résultats positifs 2016 : 1,3,4,5,8

**Secteurs à
prospector/nids en hiver
2016/2017**



4 : Point général sur les espèces

Aigle botté : toujours pas de nouvelles observations depuis 2005.

Balbusard Pêcheur : Un individu présent observé début fin avril toujours se nourrissant sur le grand étang de Villefermoy.

Bihoreau Gris : toujours aucune observation depuis 1994.

Bondrée apivore : hausse du nombre d'individus seuls observés en vol en période de reproduction : voir pages 10 et 11 du présent rapport.

Busard Saint-Martin : pas d'observation sur le site cette année. Toujours un mâle observé régulièrement en chasse au nord-ouest et en limite du site.

Martin-pêcheur : Individus toujours observés régulièrement en vol, tout au long de l'année et sur les mêmes secteurs que les années précédentes : Etangs de Villefermoy, étang de Bel air, mares de La Grande Loge, grande mare restaurée du Danjoue (contrat N2000), étang Neuf, ru Guérin, Collines de Champeaux, Les Poujets. **1 couple nicheur observé** sur une berge des étangs de Villefermoy:

Milan noir : **1 individu observé d'avril à août. Aucun nid trouvé sur le secteur retenu pour prospection en 2016 suite aux observations de 2015.**

Pics : le **Pic mar** est toujours nicheur dans pratiquement tous les secteurs de vieux et gros bois. Le **Pic noir** a été observé et entendu lors de la mise en œuvre du protocole « Pic noir », et tout au long de l'année : voir pages 7 et 8.

Pic cendré : toujours pas de contact ni d'observation.

Pie-grièche écorcheur : hausse conséquente du nombre de couple nicheur qui passe de 2 à 5 : voir page 9.

Pygargue à queue blanche : pas de nouvelle observation depuis octobre 2010.

Sterne pierregarin : 5 individus observés, de passage, venant probablement des populations nichant en Bassée.

Cigogne noire : 1^{ère} observation fin avril sur le site, posée en bordure d'une mare forestière . L'espèce nous est signalée régulièrement aux alentours du site qui reste favorable à son éventuelle installation.

Grande aigrette : 8 à 16 individus en été et à l'automne, pas de reproduction trouvée sur le site.

Site Natura 2000 MASSIF DE VILLEFERMOY ZPS FR 1112001

Suivi ornithologique

Nom des espèces N 2000		Priorité / mesures de gestion	Année	Propriété		Espèce Nicheuse, Probable..
				Nom, secteur ou parcelle		
Aigle botté	<i>Hierratus pennatus</i>	2	2005	Villefermoy		
Balbusard Pêcheur	<i>Pandion halieatus</i>	1	2016	Villefermoy	Grand étang	Passage
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	2	1994	Villefermoy		
Bondrée apivore	<i>Pemis apivorus</i>	1	2016	Glatigny; Grande Commune; Bois de St.Germain; Forêt d'Echou; Les Montils; Colines de Champeaux		Pro
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	3	2015	Fontenailles	Etang de Villefermoy(grd)	Passage
Martin pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	1	2016	Toutes les mares suffisamment en lumière, + rû guérin		Certain Pro
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	1	2016	Villefermoy	Grand étang	Pro
Pic cendré	<i>Picus canus</i>		Signalé < 2005			
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	1	2016	Domaniale et privée : secteurs de gros bois		Certain
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	1	2016	Domaniale et privée : loges gros hêtres		Certain
Pie grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	3	2016	La Grande Loge; La Grande Commune		Certain
Pygargue à queue blanche	<i>Haliaeetus albicilla</i>	4	2010	Echouboulains	Bois aux Gabonne (Face croist. D107/Mare Rouge)	Passage
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	3	2016	Villefermoy	Grand étang	Passage
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	4	2016	Secteur des "Huits routes"		Passage
Grande aigrette	<i>Egreta alba</i>		2016	Villefermoy étangs		Passage
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>		2013	Fontenailles	Belle vue	Passage
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>		2014	Les Ecrennes	La Grande Commune	Hivemant

5 : Tableau récapitulatif et nombre d'espèces observées

Ont été observées, sur
 les 14 espèces
 ayant justifié la désignation du
 site, + la Grande aigrette, soit
 15 espèces :
10 en 2016
(Cigogne noire et Sterne Pierregarin en plus/2015, Busard Saint-Martin non revu en 2016)
9 en 2015
(mêmes espèces qu'en 2013)
8 en 2014
(Busard Saint-Martin non revu en 2014)
9 en 2013
7 en 2012

Années EN ROUGE

=

Espèces jamais observées ni signalées depuis 10 ans et plus

Année EN BLEU

=

Espèce jamais observée ni signalée
depuis le début du suivi du site
 (07.2011)

4. Veille à la cohérence des politiques publiques

Rappel : temps disponible pour cette mission en 2016 : 3 jours.

En 2016, la priorité a été donnée au suivi des espèces et au lancement de la mise à jour du DOCOB.

La mission de veille à la cohérence des politiques publiques avec la préservation des habitats et des espèces du site a concerné uniquement la prise de connaissance de 2 **PLU**. Un troisième PLU n'a pas pu être analysé faute de temps, et nous n'avons pas pu assister aux réunions publiques.

Il est important de noter que 2 communes sur les 3 nous ont volontairement envoyé leur dossier (Fontenailles et Echouboulains), et qu'à aucun moment le(s) cabinet(s) d'études chargé(s) des PLU ne nous ont contacté.

Or, il s'avère que pour les 2 dossiers que nous avons eu le temps d'analyser, **l'Evaluation d'Incidences Natura 2000 (EIN) était soit totalement absente, soit se contentait d'affirmer qu'il n'y aurait aucune incidence, sans autre analyse des projets du PLU/atteinte éventuelle à la conservation du site.**

Pour ne citer qu'un exemple, un PLU propose d'autoriser la construction de cabanes dans des arbres, justement dans un secteur où nichent plusieurs couples de Pic mar. Or ces cabanes ne peuvent être construites que sur les gros arbres en place (chênes en majorité), et ce sont précisément ces arbres là qui sont recherchés par les Pic mar pour y nicher.

Il est inquiétant de constater que **certains bureaux d'études font peu de cas de l'EIN**, évaluation pourtant réglementaire, donc incontournable, dans le chapitre « analyse environnementale » des PLU.

D'autant plus que toutes les informations sont accessibles sur le site internet Natura 2000 de Seine-et-Marne, et qu'y figurent les coordonnées des animateurs de chaque site, afin d'obtenir auprès d'eux les mises à jour des données de chaque site.

Notre contrainte temps peut être en partie résolue, si les prestataires des communes nous transmettent leur EIN tel qu'ils l'ont rédigé, afin que nous puissions si nécessaire leur faire part de nos remarques.

Nous demanderons donc aux communes, à partir de 2017, qu'elles informent leurs prestataires autant que possible, y compris dans les cahiers des charges des futurs marchés publics concernés, de cette nécessité de nous consulter.

5. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB

Afin de mener à bien la **mise à jour du DOCOB**, plusieurs documents de synthèse de l'animation réalisées sur les 4 dernières années ont été réalisés à partir de mars 2016, avec le soutien actif d'un stagiaire en Master 1 « Ecologie-Géographie » de Paris-Diderot.

Les 4 points suivants ont fait l'objet d'un bilan complet:

- Information, communication et sensibilisation
- Gestion des habitats et des espèces
- Suivi ornithologiques des espèces
- Observations des espèces

Suite à ce bilan, les principales mises à apporter au DOCOB ont été listées, puis étudiées avant d'être présentées pour discussion et avis le 5 décembre, au **groupe de travail** suivant, constitué à l'occasion de cette mise à jour :

DRIEE

DDT 77

Commune d'Echouboulains (M. le Maire)

Association des Amis de Villefermoy (représentant les propriétaires privés)

ONF

FDC 77

Le calendrier suivant a été alors défini :

- Fin décembre 2016 : 1^{er} rédactionnel des changements du DOCOB
- Janvier à avril 2017 : rédaction du DOCOB mis à jour, envoi des parties mises à jour durant cette période à l'ensemble des interlocuteurs.
- Fin avril : réunion de présentation du DOCOB mis à jour
- Mi-juin : présentation du DOCOB mis à jour en COPIL

Ce travail a nécessité une répartition du temps différente des autres années, et une douzaine de jours de travail supplémentaires par rapport au budget finalement attribué pour 2016.

Les pages suivantes présentent la synthèse de cette première réunion du groupe de travail du 5 décembre 2016.

Les principales modifications à apporter au DOCOB

Synthèse du groupe de travail de décembre 2016

1. Mise en forme selon le guide de rédaction de l'ATEN



Sommaire (voir encadré)
Objectifs de développement durable : aucun dans le DOCOB actuel
Tableaux du modèle de l'ATEN (12 tableaux)
Suivi des mesures et suivi des espèces de la directive oiseaux
Glossaire, liste des abréviations et acronymes

**FUTUR
SOMMAIRE
du DOCOB**

INTRODUCTION GENERALE

1. NATURA 2000 PRESENTATION GENERALE
 2. PRESENTATION DU SITE NATURA 2000 « MASSIF DE VILLEFERMOY »
 3. ZONAGES ECOLOGIQUES ET PERIMETRES DE PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL
 4. LES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMMES D' ACTIONS EN JEU SUR LE SITE
 5. **DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE**
 6. **DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE**
 7. **ENJEUX DE CONSERVATION**
 8. **OBJECTIFS DE CONSERVATION**
 9. **PROGRAMME D' ACTIONS**
 10. LA CHARTE NATURA 2000
 11. **SUIVI ET EVALUATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS**
- CONCLUSION

2. Partie chasse et sylvicole



Partie cynégétique à mettre à jour (grand gibier, petit gibier, plans de chasse...)

Cartographie des plans de chasses, mise à jour des données de prélèvements.

Equilibre entre les parties cynégétique et sylvicole : plans de chasse, plans d'aménagements, plans simples de gestion...

Etat des lieux des plans de gestion forestiers : Plan d'aménagements, PSG, CBPS.

3. Chartes



Revoir les recommandations inscrites dans la charte.

Utilité d'avoir 4 volets à revoir : vérifier s'il est possible réglementairement de grouper tous les engagements ensembles.

4. Liste des espèces et priorités



Ajout des statuts UICN dans les fiches du DOCOB (pour info)
4 niveaux de priorité → 3 niveaux de priorité : enjeu fort, moyen, faible

Priorité 1

Espèces nicheuses certaines ou probables et dont on peut maintenir les populations par des mesures simples et acceptables par les propriétaires.

Priorité 1

Espèces nicheuses certaines ou probables et dont on peut maintenir les populations par des mesures simples et acceptables par les propriétaires.

Priorité 2

Espèces présentes sur le site, dont la nidification est possible mais n'a pas encore été observée ; et pour lesquelles des mesures simples pourraient permettre l'installation.

Priorité 2

Espèces présentes sur le site, dont la nidification est possible mais n'a pas encore été observée ; et pour lesquelles des mesures simples pourraient permettre l'installation.

Priorité 3

Espèces présentes sur le site et dont la nidification est possible mais anecdotiques et jugées non prioritaires par rapport à la vocation du site.

Priorité 3

Espèces absentes, de passages ou historiquement présentes sur le site n'y nichant pas et jugées non prioritaire face aux enjeux du site.

Priorité 4

Espèces disparues du site ou de passage et pour lesquelles le succès d'éventuelles mesures de gestion est faible.

4. Liste des espèces et priorités (suite)

Priorité actuelle	Priorité mise à jour	Espèce
1	1	Bondrée apivore
1	1	Martin-pêcheur
1	1	Milan noir
1	1	Pic mar
1	1	Pic noir
3	1	Pie Grièche écorcheur
4	1	Cigogne noire
1	2	Balbusard pêcheur
2	3	Aigle botté
2	3	Bihoreau gris
3	3	Busard Saint-Martin
3	3	Sterne pierregarin
4	3	Pic cendré
4	3	Pygargue à queue blanche
	3	Grande Aigrette

Priorité 1

Espèces nicheuses certaines ou probables et dont on peut maintenir les populations par des mesures simples et acceptables par les propriétaires

Priorité 2

Espèces présentes sur le site, dont la nidification est possible mais n'a pas encore été observée ; et pour lesquelles des mesures simples pourraient permettre l'installation

Priorité 3

Espèces présentes, absentes ou de passages sur le site ne nichant pas et jugées non prioritaire face aux enjeux du site

5. Mise à jour réglementaire

- **Code de l'environnement**
- **PLU** (*Plan Local d'Urbanisme*) : réglementation et situation des communes du site
 - **SDRIF** (*Schéma Directeur de la Région Ile-de-France*)
- **PSG** (*Plan Simple de Gestion*), **CBPS** (*Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles*)
 - **EIN** (*Evaluation des Incidences Natura 2000*)
 - **Charte et contrats :**
 - Rappel des obligations incombant aux propriétaires.
 - Conditions d'éligibilité aux contrats.

6. Mesures de gestion

N°	Cahier des charges	Mesure	Proposition
1	Construction d'une aire artificielle pour le Balbuzard pêcheur	A32327P	A revoir pour « entretien » seulement
2	Mise en place de bouquet de sénescence ou arbres sénescents disséminés	F22712	A conserver (mise à jour réglementaire)
3	Information et canalisation du public	F22709 F22714 A32325P A32326P	A revoir pour « Information du public » seulement
4	Entretien de mares forestières	F22702	A conserver
5	Elimination de ligneux en bordure de mares forestières	F22706 A32305R	A conserver
6	Elimination de ligneux en bordure d'étang	A32305R , A32310R , A32311P , A32311R , A32301P , A32314P , A32315P	A supprimer
	Réhabilitation ou plantation de haies , d'alignement d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets	A32306P ou R	Nouvelle mesure
	Création ou rétablissement de clairières ou de landes	F22701	Nouvelle mesure
	MAEc : Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique ou conversion de culture		Nouvelle mesure

7. Objectifs de développement durable

OBJECTIFS LIES AUX ESPECES ET AUX ACTIVITES HUMAINES :

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Types de mesures envisagés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées
A. Maintenir des habitats favorables aux espèces forestières	1. Conserver des arbres sénescents	Contrat Natura 2000	Pic mar Pic noir	Gestion forestière
	2. Conserver des arbres à loges	Contrat Natura 2000		
	3. Limiter le dérangement en période de reproduction	Charte Natura 2000 En cas de présence de nids : adapter la période d'exploitations forestières	Bondrée apivore Pic mar Pic noir	
B. Améliorer les conditions d'implantation du balbuzard pêcheur en forêt	1. Entretien des aménagements artificiels en forêt	Contrat Natura 2000	Balbuzard pêcheur	
C. Favoriser l'installation d'espèces liées au milieu aquatique	1. Aménager des sites de reproduction artificiels 2. Maintenir les mares forestières	Contrat Natura 2000	Martin-pêcheur d'Europe	

OBJECTIFS TRANSVERSAUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE :

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Types de mesures envisagés	Activités humaines concernées
A. Maîtriser les dérangements en périodes sensibles	1. Maîtriser les dérangements liés aux activités sylvicoles	Charte Natura 2000	Fréquentation du public
	2. Maîtriser les dérangements liés aux activités cynégétiques		Activité cynégétique
	3. Maîtriser les activités de loisirs, les manifestations de groupes	Contrat Natura 2000 <i>Information et canalisation du public</i>	Activité sylvicole
B. Améliorer les connaissances scientifiques liées aux espèces prioritaires	1. Préciser l'habitat de certaines espèces Compléter certains inventaires et la cartographie	Protocoles Pic mar, Pic noir	
C. Communiquer, sensibiliser sur Natura 2000 et les espèces d'intérêt du site	1. Sensibiliser les élus à l'importance du site Natura 2000 et ses enjeux, les propriétaires aux possibilités qui s'offrent à eux.	Contrat Natura 2000 <i>Information et canalisation du public</i>	Toutes activités

8. Cartographie

Carte	Etat
Communes et communautés de communes du site	A créer
Densité de population	A créer
Occupation des sols	A créer
Zonages écologiques	A créer
Réseau hydrographique	A mettre à jour
Périmètre de la ZPS	A mettre à jour
Parcelles déclarées à la PAC	A mettre à jour
Gestion sur le site (PSG, CBPS...)	A créer
Zones à dominante humide	Utilité ?
Zones humides	A créer ?
Propriétés sur le site	Mise à jour des zones inventoriées
Habitats favorables aux espèces (10 cartes)	A mettre à jour
Protocoles de suivi (Bondrée apivore, Pic mar, Pic noir, Pie-grièche)	A mettre à jour
Observations des espèces	A mettre à jour
SRCE sur le site ?	A créer
Plans de chasse grand gibier	A créer

Réflexion sur une cartographie des peuplements du site (ONF et PSG) pour le suivi des espèces nicheuses.

9. Fiches espèces



- **Changement de style graphique**
- **Mise à jour avec observations récentes (2011-2016)**
- **Rédaction d'une nouvelle fiche pour la Cigogne noire**

10. Suivi des mesures et suivi des espèces de la directive oiseaux



- **Mise en place d'indicateurs pour les mesures et les espèces Natura 2000.**
 - **Mise à jour des données recueillies depuis 2013 sur les espèces.**
 - **Rédaction des méthodes de suivi pour la Pie-grièche et la Bondrée apivore pour le DOCOB.**
 - **Evaluation des incidences du plan d'aménagement forestier sur les espèces Natura 2000.**
- **Remarque :** *Mise en place d'un double protocole en 2018 pour le Pic noir et le Pic mar à répéter tous les 4/5 ans.*



Bilan d'activités 2016

Jean-Denis Bergemer
Coordinateur NATURA 2000 / FDC 77
06 73 01 38 59
jd.bergemer@fdc77.fr



NATURA 2000

Massif de Villefermoy